

## Ôtes-toi simplement de mon soleil

Au fond, Simorre est un endroit paisible : la société de notre bourg n'est marquée par aucun grave déséquilibre, par très peu de violence, par des injustices somme toutes mesurées. Surtout par le sentiment qu'ont les uns et les autres d'être libres, égaux et mêmes très égaux, et en plus assez souvent fraternels...

Si pendant quelques jours la télévision et la radio faisaient silence, si Yette pendant ces mêmes jours nous mettait à l'abri des journaux, que grande serait notre quiétude, notre sentiment d'être en harmonie avec notre paysage, notre époque, notre société !

Mais en fait nous sommes quotidiennement assaillis par des images venues d'ailleurs. Et entre tant d'autres, celles de la rapacité et l'avidité de certains qui, au sommet des affaires et parfois de la politique, s'empiffrent sans vergogne. Celles aussi qui reflètent la soif de paraître, et de vivre de manière opulente de ce

paraître dans lequel se vautrent d'innombrables médiocres...

Les réflexions, les questions que chacun peut se poser sur le spectacle qui nous est ainsi offert ne doivent cependant conduire ni à l'amertume, ni au pessimisme.

La réponse est à portée de main : dans l'attention que nous portons à nos proches, dans notre compréhension de l'autre, et dans notre souci du bien commun au sein de la collectivité dans laquelle nous vivons. Egalement dans notre bonheur de vivre à l'écart de ces excès.

Et simplement dans nos moments d'interrogation, rappelons-nous le philosophe grec Diogène qui, pour ne pas être esclave de la vie matérielle, vivait dans un tonneau. Un passant pris de pitié s'arrête un jour devant lui et lui demande : « Puis-je te venir en aide de quelque manière ? » Et Diogène de répondre : « Certainement, ôtes toi simplement de mon soleil ».

*Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE*

## Les prochaines animations

- Dimanche 16 décembre: Concert de Noël - ensemble vocal "Scola auscitana"- (SI)
- Lundi 31 décembre: Réveillon (Comité des fêtes)
- Samedi 12 janvier: Vœux de la municipalité
- Samedi 19 janvier: Soirée cabaret (Asta'Drôle)
- Samedi 23 février: Repas de la chasse
- Dimanche 30 mars: Repas de la Poyle au pot (Asta'Drôle)

## État civil



Julian MONCASSIN, le 19 juin  
Éléonore CARPÈNE, le 7 juillet



CÉRÈS Aurélie, le 13 septembre  
LOZES veuve BON Marie, le 15 septembre  
BARUS veuve MONGE Marthe, le 21 septembre (Maison de retraite)  
MIANI Albin, le 8 novembre (Maison de retraite)  
MONCASSIN André, le 12 novembre (Maison de retraite)  
ZNATCHKO YAVORSKY Pierre, le 17 novembre (Maison de retraite)  
DUFOURG épouse BOUZIN Georgette, le 15 novembre  
REY veuve LABERGUE Augusta, le 25 novembre  
VAN DE POL Reyer, le 27 novembre (Maison de retraite)  
BORNANCIN veuve TOMASELLO, le 4 décembre  
CASTÈRES Lucien, le 6 décembre  
CAZAUX Albert, le 7 décembre



## L'Église abbatiale

Avec la couverture du transept se sont achevés au mois de novembre dernier les travaux de toiture de l'Église abbatiale de Simorre. Votre municipalité a ainsi consacré, durant ce mandat, pas moins de 202 000 € à ces travaux !

Il faut dire que les toits enchevêtrés, les créneaux, les écoulements de pluie en laiton, les gargouilles de pierre, composent un ouvrage considérable, aux structures complexes... et aux coûts d'intervention considérables !

Mais au cœur de la cité, elle fait partie de notre Histoire. Propriété de la Commune avec tout ce qu'elle renferme, sa remise en état a été considérée par l'Équipe municipale comme une priorité, et ce, malgré les coûts qu'elle implique.

Parallèlement, les deux autres édifices religieux, la Chapelle de Saintes et l'Église de Baillasbats, sont l'objet de notre attention la plus grande.

Le toit de la Chapelle de Saintes a été remis à neuf et l'intérieur a fait l'objet d'une première tranche de restauration. Il faudra continuer, de même qu'il conviendra d'entreprendre la remise en état complète de l'Église de Baillasbats. Les dossiers sont prêts pour les deux opérations.

Et donc au fond, il ne reste qu'à trouver l'argent pour ce faire...



## La carte Communale

Bientôt va être entamée la dernière phase de la révision de notre carte communale qui définit la vocation des sols de notre commune, leur constructibilité éventuelle et les conditions de cette dernière.

C'est là le fruit d'une collaboration entre l'État et la Commune, chacune des parties étant dans l'obligation de prendre en compte les souhaits de l'autre tels qu'ils peuvent s'exprimer dans le cadre de la loi.

C'est le fruit de cette élaboration conjointe qui va être soumis à une enquête publique qui se déroulera dans les semaines à venir.

Tous les Simorrains intéressés seront donc invités à prendre connaissance du dossier à la Mairie et à faire part de leurs remarques et observations sur le registre qui sera mis à leur disposition.

En fin de procédure, le dossier de révision sera alors soumis à la signature conjointe du maire et du Préfet.

## La bibliothèque

La bibliothèque va bouger : 2 fois ! Dans un premier temps, elle va être transférée au foirail, à proximité immédiate du Foyer des anciens.

Puis ultérieurement, probablement à la fin de l'année 2008, elle sera installée à la maison Marre : en effet, dans sa séance du 6 décembre dernier, le conseil municipal a décidé de procéder à l'appel à concurrence pour la réhabilitation de la Maison Marre qui abritera la bibliothèque, le syndicat d'initiative et ultérieurement à l'étage, les associations.

La bibliothèque sera alors gérée par une association qui lui sera propre. Toutes celles et ceux qui souhaitent y participer sont invités à s'inscrire d'ores et déjà à la mairie. Au début de 2008, une assemblée se tiendra pour donner forme à cette nouvelle organisation.

Lieu de culture et de détente pour les grands et les petits, la bibliothèque, au cœur de notre bourg, sera aussi un lieu de rencontre privilégié.



Rappel des jours et heures d'ouverture :

Le mercredi de 15H00 à 16H30

Le jeudi de 10H00 à 11H00

Le samedi de 10H30 à 11H30

## Des nouvelles de la Déouine

Le programme des 16 logements au chemin de la Déouine se déroule suivant le calendrier prévu. Chacun aujourd'hui peut se rendre compte de ce que sera ce nouveau quartier de Simorre.

Il faut certes imaginer qu'en suivant cette nouvelle voie, il y aura, en continuité des constructions en cours, 7 terrains à construire d'une superficie de 800 à 1000m<sup>2</sup>. La perspective n'est donc pas si lointaine où le bâti du bourg rejoindra la maison de retraite...

Un registre est ouvert à la mairie : d'ores et déjà 12 inscriptions y ont été enregistrées : les ménages avec enfant(s) seront naturellement prioritaires dans les choix qui seront effectués par une commission dans laquelle Jacqueline Lartet représente la Commune.

La Déouine accueillera donc, à partir du mois de juin, une population de 60 à 70 personnes, logée à des loyers raisonnables. Nous leur souhaitons à l'avance la bienvenue !

Un peu plus tard, ils seront rejoints par celles et ceux qui se laisseront tenter par l'achat d'un terrain et la construction d'un logis sur les terrains équipés dans la partie en amont du chemin de la Déouine. À eux aussi, et à l'avance, bienvenue !

Pour l'heure, rappelons que les dossiers pour la location sont disponibles à la mairie : s'adresser pour les remplir à Jacqueline Lartet.



Vue d'une partie du chantier

## Aménagement des emplacements des poubelles



Les poubelles à la croix d'En Marre

Les entrées de bourgs sont, le plus souvent dans notre région, marquées par des poubelles...

L'équipe municipale, sensible à la vue misérable qu'offrent ces emplacements a mis au point un plan d'aménagement visant à les camoufler au maximum et, en tout cas, à les intégrer dans le paysage.

La première opération a intéressé l'emplacement d'En Marre. Dégager la grande croix qui marque l'emplacement d'une très ancienne église aujourd'hui disparue, faciliter la dépose, cacher les poubelles elles-mêmes derrière une murette et dans la verdure, c'était là l'objectif à atteindre et nous pensons y être parvenus.

Que ce soit pour nous l'occasion de rappeler qu'une déchetterie accueille gratuitement, à Saramon tous les « encombrants » : vieilles télévisions, matelas... tout ce qui n'est pas ordure ménagère.

Merci à chacun de renoncer à utiliser les emplacements poubelles pour s'en débarrasser !

### La déchetterie de Saramon est ouverte:

- le mercredi de 9H à 13H et de 14H à 18H
- le jeudi de 13H à 18H
- le samedi de 14H à 18H

## Le tri sélectif

Mieux vaut ne pas trier que mal trier !

### Sont recyclables ♡ poubelle jaune

- les plastiques: bouteilles d'eau, jus de fruits, lait, soda, produits ménagers, de toilette, cubitainers...
- les papiers: journaux, magazines, prospectus (sans emballages), cartons, briques alimentaires rincées...
- les boîtes de conserve en fer (rincées), les bombes aérosols, les canettes métalliques en aluminium.

### Ne sont pas recyclables ♡ poubelle déchets ménagers

- les papiers et cartons souillés, les mouchoirs, les barquettes en polystyrène, les emballages alimentaires en plastique ... et tous les déchets pour lesquels vous hésitez !

Alors... Bon tri !



## MAIRIE DE SIMORRE

Téléphone : 05 62 65 30 22

Télécopie : 05 62 65 35 37

Messagerie:

mairie.simorre@wanadoo.fr

Site internet: www.simorre.com

Directeur de la publication :

Françoise BELLARD



## La page des associations : Le guidon simorrain

Le club du Guidon Simorrain organise des sorties vélo le dimanche matin, avec un départ sous la halle.

Deux circuits sont au programme dont un adapté aux séniors / vétérans.

Une sortie mensuelle est réservée aux VTT, pour lesquels 8 circuits différents ont été ouverts.

Outre l'aspect sportif, la découverte et la visite de la géographie et de la gastronomie de notre département sont au rendez-vous de quelques sorties familiales, le tout dans la bonne humeur et la convivialité.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

**L'Assemblée Générale se tiendra  
le 11 janvier 2008**



### Composition du bureau

Président: Christian TORGINA

Vice-président: Jean-Michel PECH

Secrétaire: Maryline BAUP

Trésorier: Marc GIANETTI

Responsable sécurité & VTT: André SAINT-MARTIN



**Claude SILBERZAHN-MENDOUSSE  
et son équipe municipale  
vous souhaitent à tous de bonnes fêtes.  
Ils vous convient à la réception des vœux  
Samedi 12 janvier à 18H00, salle du conseil.**



*Les associations ou les Citoyens voulant faire paraître un article dans la gazette doivent les déposer à l'accueil de la mairie au plus tard 15 jours avant la parution du prochain bulletin (début mars).*